



REPONSES DP DU JEUDI 30 OCTOBRE 2014

1. Déplacement avion bâtiment H :

Avec les nouveaux essais de déplacement des avions avec le « mototok » qui se sont avérés concluants, que comptez- vous faire du système « à coussin d'air » ?

Le système « à coussin d'air » sert uniquement pour déplacer le 7X des stations 1 à 2 et de 2 à 3, car les fuselages sont « en crabe ». Actuellement le système n'est pas amorti en temps au vu de la cadence faible de la chaîne.

Nous avons mis en avant la difficulté de mise en œuvre du système et l'investissement qui s'avère inutile. Pour la Direction, c'est de l'investissement sur l'avenir... A vous de juger...

2. Places handicapés :

Nous demandons la création de places handicapées devant les entrées de bâtiment non pourvus.

La Direction ne créera pas de places handicapées devant chaque bâtiment de son propre chef. Par contre si des demandes lui parviennent, le nécessaire sera fait.

3. Vêtement de travail :

Nous demandons quel sont les services ayant des vêtements de travail attitrés ?

Les vêtements de travail sont attribués d'office aux personnels travaillant sur avion, en rapport à leur fonction et métier. Mais toute personne qui est amené à intervenir sur avion régulièrement peut faire la demande d'un vêtement de travail.

4. Expression collective des salariés :

a) Pourquoi ce droit (art-L2281-1), qui doit s'exercer à l'exclusion de toute notion hiérarchique et collectivement pour permettre à chacun des salariés de pouvoir exprimer librement son opinion sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail n'est pas appliqué ?

b) Pourquoi alors que l'article L 2281-5 qui oblige de conclure un accord pour définir les modalités de l'expression collective des salariés, notamment sur la fréquence, la durée, le mode, et les mesures destinées à assurer la liberté d'expression et les mesures permettant aux différentes institutions représentatives du personnel de prendre connaissance des demandes, avis ou proposition n'existe pas dans notre entreprise ?

L'expression collective des salariés bien que faisant parti d'une loi, doit être avalisé par un accord société pour s'exercer.

Et chez Dassault Aviation, point d'accord en ce sens...

5. Restaurant d'entreprise :

a) A quand une réouverture du restaurant d'entreprise le soir ?

La réouverture du restaurant le soir n'est toujours pas à l'ordre du jour. Pourtant cet été, pour des extérieurs, la Direction avait trouvé une solution, nous avons un peu de mal à comprendre cette vision...

b) Est-il possible d'avoir une table réservée pour les personnes à mobilité réduite dans la salle du restaurant d'entreprise, ainsi qu'un ramassage de plateau vide sur table ?

Après un échange de point de vue plutôt « différent », nous passons le relais à notre représentant Cap Avenir pour essayer de trouver une solution à ce problème.

6. Entretien individuel :

Quelles sont les personnes habilitées à faire un entretien individuel ?

Le personnel faisant office de maîtrise n'est pas autorisé à faire des Entretiens individuels, du fait de sa faible expérience en management.

7. Formation :

Existe-t-il toujours la formation jeune embauché ? Cette formation permettait d'aborder les freinages, rivets, les câblages, ainsi que le montage tuyaux dans des conditions réelles ?

Il était abordé les méthodes et un peu le savoir-faire qu'il nous fait cruellement défaut dans nos ateliers...

Il est mis en place une formation « adapté aux besoins et en fonction des métiers ». La C.G.T a longtemps mis en avant le manque de formation et la disparition de l'esprit « Dassault ». Même si l'envie de la Direction d'engager un planning de formation aux jeunes embauchés existe, il y a eu des ratés pour bon nombre d'entre nous.

8. Panneaux d'affichage :

a) L'emplacement des panneaux d'affichage au bâtiment F n'est pas propice à la bonne diffusion des informations pour tous.

Il avait été décidé du déplacement des Kardex afin d'y implanter ces nouveaux panneaux.

b) Est-il possible de réhabiliter un panneau « divers » pour le CE (sport, culture...). Le panneau actuel est trop petit pour toutes les actualités à épingler ?

c) A quand les panneaux supplémentaires au bâtiment K, initialement prévu côté bureaux ?

d) Quelle solution a été retenue par la Direction pour la diffusion de PV de CE, DP et CHS/CT ? A l'heure actuelle, les salariés ne peuvent plus les lire !!!

a) Lors des réunions pour l'implantation des nouveaux panneaux d'affichage, il avait été décidé le déplacement des kardex afin d'implanter les nouveaux panneaux au bâtiment F.

Après une évaluation de la direction, celle-ci nous assure que le déplacement du kardex serait trop cher et que l'emplacement de ceux-ci est tout à fait satisfaisant.

Nous demandons à ce que les panneaux soient plus accessibles et espérons, pour les prochaines DP, qu'il y aura une autre proposition.

b) « Pas de réhabilitation du panneau « divers » pour le CE car celui-ci est bien plus grand que l'ancien ». Navré, mais même avec toute la volonté du monde ; les actualités sport, culture et toutes les infos des nombreuses commissions ne tiendront jamais dans ce panneau. Affaire à suivre.

c) Les panneaux supplémentaires du bâtiment K sont actuellement sur le chemin de notre site....

d) « il faut vivre avec son temps, le temps de la modernité, le papier c'est archaïque ». Si intranet est accessible aux employés de bureau et aux compagnons de la fabrication quand est-il des salariés ne travaillant ni dans les ateliers ni dans les bureaux ?

9. Bâtiment D :

Est-il prévu de changer les très vieilles portes de ce bâtiment ?

Oui, il est prévu un changement des portes du bâtiment D.

Mais étant donné qu'il s'agit d'un gros chantier, cela ne pourra se faire que quand l'activité actuelle aura baissé. Un graissage des grandes portes sera fait rapidement.

10. Bâtiment C, Falcon 2000/900 :

Si nous pouvons comprendre que le retard des chaînes Falcon 2000 et Falcon 900 n'était pas prévu, l'état déplorable de certains outillages est intolérable.

Nous demandons la mise à l'écart des outils les plus dangereux.

Une soit disante « campagne » de mise à niveau de certains outillages serait lancée..

Mais les outils que nous ciblons (tel que les Y hydrauliques ou passerelles dans les bâtiments dit « hôpitaux ») ne dérangent personne !!

« C'est une affaire de bon sens » dicit la Direction....

Certes, mais il serait de bon ton que les agents de maîtrise prennent leurs responsabilités et sortent immédiatement ces outillages de nos bâtiments !!

Il est intolérable de faire des avions qui valent des millions avec des outillages d'un autre temps !!

Donnez-nous les moyens de travailler dans de bonnes conditions et surtout en sécurité !!

11. Bâtiment F :

Nous demandons un rappel efficace aux maîtrises concernant le respect des journées de plus de 11 heures. De même, les apprentis se doivent de venir en horaire de journée...

Ces problématiques sont récurrentes sur cette chaîne !!

D'après la Direction, plusieurs rappels ont été fait concernant le respect de l'intervalle de 11 h de repos.

Les stagiaires peuvent être amenés à venir occasionnellement en horaires décalés durant leur apprentissage, et seront assurés normalement.

A propos des journées de plus de 11h de présence, un rappel sera fait à l'UP, afin de sensibiliser chacun sur ses responsabilités en cas d'accident.

12. Information :

Dernièrement sur un de nos sites, lors d'un débriefing de Direction à l'encadrement, il a été annoncé que les avions F2000/900 coûtent 20% de plus depuis un an. Qu'en est-il exactement ?

Notre Direction Locale n'est pas du tout au courant de cette information, pourtant proche de nous !!

De même, dans nos ateliers nous pouvons noter qu'il n'y a aucune corrélation avec le Lean... tout est beau, tout est rose !!

La Direction ne s'est donc pas attardée sur le sujet....

13. outillages :

Les compagnons ne disposent pas d'outillages adéquats au bon torquage des tuyauteries et raccords divers. Par exemple, au bâtiment H, des outillages ont bien été délivrés aux compagnons mais cela c'est limité à l'éclissage.

Pourquoi ?

Quand est ce qu'on permettra aux compagnons de réaliser un travail de qualité ?

D'après notre Direction Locale une enquête est en cours. Dès l'apparition des clefs à torquer « réglable » à souhait, la C.G.T avait dénoncé le fait qu'elles étaient strictement interdites pour l'aménagement sur avion !! Etonnant retour en arrière de notre Direction ?? Espérons que l'enquête ira vite et que l'on nous donnera les outils adéquats pour faire du travail de qualité.

14. Bâtiment H :

Une ampoule sur 5, en moyenne, ne fonctionnent pas dans l'allée principale.

Nous demandons que le nécessaire soit fait.

L'allée centrale au bâtiment H n'est pas une zone de travail, et pour une raison d'économie d'énergie une ampoule sur 5 fonctionne actuellement. Les économies de bout de chandelles chez Dassault n'ont pas de limite, d'un côté, elle supprime de l'éclairage et de l'autre elle dépense une fortune dans un coussin d'air dont on ne se sert pas.